

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 24 du 8 juin 2017

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2017-909

relatif au contrôle de la circulation des armes et des matériels de guerre.

Du 2017-05-9

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

DÉCRET N° 2017-909 relatif au contrôle de la circulation des armes et des matériels de guerre.

Du 9 mai 2017

NORINTA1707866D

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 107.1

Référence de publication : JO n° 109 du 10 mai 2017, texte n° 146 ; signalé au BOC n° 24/2017.

JORF n° 109 du 10 mai 2017, texte n° 146